

"LE PHILATELISTE CRINOPHILE"
JANV-FÉV. 1977 VOL 2 N°1 F. 6

SYNDICAT DES POSTIERS DU CANADA (Montréal).

1975.- Le Syndicat des Postiers du Canada (Section de Montréal) a mis sur pied son propre Service de "Messagerie autogérée", vers le 3 Novembre 1975, durant la grève des Postes. La messagerie n'utilisa d'abord aucun timbre, mais simplement une estampille se lisant sur 3 lignes : "Messagerie autogérée/ 844-5594 / des Postiers" sur le courrier transporté. Les frais de service étaient de 1,25 \$ pour l'île de Montréal, 1,75 \$ pour la banlieue et 2,50 \$ pour la poste outre-mer. Le courrier à destination de l'étranger était expédié par Plattsburgh, dans l'Etat de New-York, bien que la majorité des messageries privées aient utilisé la ville de Champlain (N.Y.) qui est plus près de Montréal.

Le 1^o timbre d'une valeur nominale de 1,25 \$ fut émis le 19 Novembre 1975 et il était de couleur bleue et or. Format 37mm.x31½. Dent. 11 3/4. Il représentait l'emblème du Syndicat des Postiers du Canada entouré de 3 enveloppes ailées (fig. m) et était l'œuvre des postiers Thibeault et Borduas. Une seule planche fut utilisée par l'imprimeur, l'Imprimerie Mansour Inc. de St-Lambert (Québec) et le procédé d'impression est incertain.

Des plis du 1^o Jour étaient disponibles en 2 formats, et n'étaient préparés qu'à la demande d'un client, aucun n'étant préparé à

l'avance. Le tirage total fut de 10.100 timbres et il fut épuisé en 2 jours. Pour se procurer ce timbre, on devait faire la queue au guichet de la Messagerie, sis au Palais du Commerce, rue Berri à Montréal. Avec ce timbre fut mise en service une nouvelle estampille portant les mêmes mots que la première, mais avec une date au lieu du numéro de téléphone (fig. n). Cependant, comme l'usage de ce timbre était purement facultatif sur le courrier, la première estampille demeura en usage sur tout le courrier non timbré.

Le Bureau de la Messagerie comprenait 2 guichets: l'un destiné à la vente des timbres et l'autre à la remise du courrier. Comme nombre de personnes tenaient à ce que leur courrier soit timbré, elles devaient d'abord se rendre au premier guichet, où l'on pouvait se procurer les timbres à l'unité, en blocs de cinq portant inscription, ou en feuilles de 20 (4x5) ainsi que les plis du 1^e Jour. Le préposé au guichet consignait soigneusement le détail de chaque vente, y compris le nom de l'acheteur. Le client devait ensuite se rendre au deuxième guichet où, sur remise du courrier convenablement affranchi (ou sur remise du montant de l'affranchissement pour le courrier non timbré), on lui donnait un reçu. La distribution à Montréal s'effectuait en moins de 24 heures.

G-118.....1,25 \$ bleu et cr

Un deuxième timbre fut émis le 24 novembre 1975. Sa valeur nominale était de 1,00 \$ et le dessin était identique au premier, sauf que les couleurs étaient inversées. L'imprimeur utilisa 4 planches, numérotées de 1 à 4, et environ 15 vignettes furent découvertes avec la couleur bleue partiellement omise. Cette variété ne se trouve que sur les timbres portant le numéro de planche 3. De ces quinze timbres, 11 furent conservés par la Messagerie.

Le tirage de ce timbre fut de 35.000 exemplaires; le nom de l'imprimeur apparaissant en marge se lit : "IMPRIMERIE MANSOUR ENRG." au lieu de "INC." comme c'était le cas pour le numéro G-118.

G-119.....1,00 \$ or et bleu

a.....or et bleu partiel

La grève s'est terminée le 3 décembre 1975, alors qu'un nouveau timbre était en préparation, avec pour thème les causes de la grève postale.